



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : www.sitecommunistes.org

Hebdo : Communistes.hebdo@wanadoo.fr

E'mail : communistes2@wanadoo.fr

10-02-2016

Le combat continu pour exiger la relaxe des 8 Goodyear

*Jeudi 4 février 11 h 00 place de la Nation à
Paris et dans tout le pays*



10 000 personnes se sont rassemblées autour des 8 licenciés de Goodyear et des autres militants CGT sanctionnés dont le seul « crime » est d'avoir pris leurs responsabilités de syndicalistes.

Les bus arrivent de la Région parisienne, 10 viennent de la Somme, 15 du Nord-Pas de Calais, 10 de la Marne, etc..., pour dire NON à la tentative de criminalisation de l'action syndicale, NON à la répression politique de Hollande contre les travailleurs, contre ceux qui luttent contre l'exploitation capitaliste.

Les 10 000 manifestants soutiennent les 8 ex-Goodyear

condamnés à 24 mois de prison dont 9 mois ferme et 5 ans de mise à l'épreuve, leur solidarité va indissociablement aux militants d'Air France, d'I.Logistics, de Start People, de Ford à Blanquefort, aux Postiers, aux Cheminots, à ceux de l'EDF / GDF, des Territoriaux de Longwy, enfin à tous ceux qui en France se battent avec les salariés de leur entreprise pour des salaires décents, de meilleures conditions de travail contre la vindicte patronale datant d'un autre siècle.

Plus de 155 000 signatures sur une pétition en ligne, plus de 80 rassemblements en France en soutien aux militants et salariés licenciés ou sanctionnés tels les Inspecteurs (trices) et Médecins du Travail dont le « crime » est de vouloir faire correctement leur mission.

Plus de 10 000 à Nation à Paris, 1000 à Bordeaux, 500 à Nancy, 600 à Clermont-Ferrand, 1000 à Toulouse, 600 à Grenoble, 200 à Poitiers, 200 à Evreux 50 militants de l'UL d'Ancenis (Manitou, Toyota, fonderie Bouthiers) en Loire-Atlantique ont été reçus par la sous-préfète de Loire-Atlantique en compagnie de FO qui s'est rallié à l'initiative au dernier moment. Des arrêts de travail ont eu lieu, notamment dans les transports en région parisienne. Des centaines d'initiatives se sont déroulées ce jeudi 4 février 2016. Ce sont des dizaines de milliers de personnes dans le pays qui ont dit NON à l'arbitraire patronal et gouvernemental.

7 ans de lutte des Goodyear, défendre l'emploi de 1.143 salariés devient un délit !

Après les interventions de plusieurs camarades victimes des innombrables répressions patronales et gouvernementales, **Mickaël Wamen secrétaire du syndicat CGT Goodyear** a rappelé leur lutte exemplaire de plus de 7 ans. Il est impossible ici de résumer en quelques lignes le nombre de manifestations sur Amiens, Rueil-Malmaison au siège social, aux tribunaux de Nanterre, d'Amiens, au tribunal administratif, des référés, préfecture, à chaque fois réprimées sauvagement par les provocations des CRS et gardes mobiles. (Voir les articles sur notre site – notamment ceux des 12 et, 19 janvier).

Après 7 années de combat, l'accord de fin de conflit était signé par la CGT et la direction, avec les dimensions sociales et l'abandon de toutes les procédures à l'encontre des militants CGT. Les autres syndicats (CGC et SUD) ont pris l'argent et n'ont plus donné signe de vie.

Passant outre cette décision, le procureur de la république, sur

ordre de Hollande, Valls, Macron, Taubira, pour satisfaire Gattaz, a relancé les poursuites contre les 8 de Good Year et demandé dès le 1er jugement 24 mois de prison dont la moitié ferme. La juge a décidé de suivre le procureur en condamnant les 8 ex-Goodyear à 24 mois de prison dont 9 mois ferme et 5 ans de mise à l'épreuve.

Défendre l'emploi de 1143 salariés devient un délit. Derrière ce jugement inique il y a aussi le conflit d'Air France où Valls a traité les salariés de voyous et en toile de fond la mise à plat du Code du Travail par Badinter interposé.

Les 8 Goodyear étaient déjà condamnés avant même d'entre au Palais de Justice. Les médias dévoués au capital répercutent abondamment les soi-disant violences des travailleurs qui répondent aux provocations policières mais ils se taisent sur les 12 suicides, les divorces, les maladies dépressives et les cancers dus aux produits à base de benzène employés pour la fabrication des pneus.

On ne les laissera pas faire

La décision du tribunal d'Amiens est une décision politique prise contre les droits élémentaires de libertés des citoyens, leur droit de se défendre dans leur travail avec un syndicat de classe. Le gouvernement utilise l'état d'urgence, qu'il a fait prolonger par l'Assemblée Nationale et qu'il veut inscrire dans la Constitution, ce que dénonce la CGT.

La violence est celle des « plans sociaux » du Medef et du gouvernement qui est au service des grandes multinationales, qui attaque les droits des travailleurs et les libertés démocratiques

Philippe Martinez, secrétaire de la CGT a conclu ce rassemblement en précisant **qu'il n'était qu'une étape et que nous serons nombreux le 27 mai 2016 au tribunal correctionnel de Bobigny où 5 militants d'Air France doivent être jugés pour « violences en réunion » et 10 autres pour « dégradations ».**

Rendez-vous est pris également à Amiens pour le jour de l'Appel des 8 ex-Goodyear.

Notre parti révolutionnaire Communistes appelle à continuer l'action partout pour exiger la relaxe pure et simple des 8 de Goodyear, à participer à toutes les initiatives de défense des libertés et d'actions des syndicalistes qui ne manqueront pas de se multiplier dans notre pays.